



## PLAN VERT



Tous en piste!



La protection et la mise en valeur de l'environnement sont une priorité pour Chartres métropole. Le développement durable est d'ailleurs au cœur des nombreux projets portés par notre communauté d'agglomération.

C'est dans cette logique qu'a été élaboré le « Plan Vert » de Chartres métropole. Sous la houlette d'abord d'Etienne Bordet, alors maire du Coudray, puis d'Hervé Le Nouvel, actuel vice-président de Chartres métropole, délégué au Plan Vert.

Le principe général du Plan Vert consiste à réaliser des axes de circulation site propre (pistes cyclables et chemins piétonniers) le long de l'Eure, accessibles à tous, et à ouvrir au public les espaces naturels bordant la rivière (parcs, prairies, jardins, etc.) par des aménagements simples et respectueux de l'environnement.

Ce Plan vert a été adopté par les élus de Chartres métropole fin 2003.

Depuis, près de 12 kilomètres de pistes totalement sécurisées, à l'écart de la circulation automobile, ont été créés, du nord au sud de notre agglomération. C'est un travail de longue haleine. Chaque secteur doit d'abord faire l'objet d'études et de discussions pour les acquisitions de terrains, avant que ne soient lancés les appels d'offres préalables au démarrage des travaux.

Entre 2003 et aujourd'hui, la réalisation du Plan Vert a représenté un investissement de 7 millions d'euros.

Ces nouveaux espaces offerts aux habitants suscitent l'adhésion de tous... Il suffit de se rendre sur les pistes du Plan Vert pour constater qu'elles sont plébiscitées par les promeneurs, coureurs, cyclistes, personnes à mobilité réduite de tous âges.

Alors, à bientôt sur les pistes!

Jean-Pierre GORGES  
Président de Chartres métropole  
Député-Maire de Chartres



Jean-Pierre Gorges et les élus sur les pistes



Lèves - Fondation d'Aligre

## Carte du Plan Vert de Chartres métropole



Promenades aménagées le long de l'Eure

### LÈVES



#### LÉGENDE

- Pistes cyclables
- Pistes ou chemins mixtes (piétons, vélo)
- Coulours de Courtoisie
- Pistes en projet
- Passerelles
- Parcs et espaces verts
- Rivière

### CHAMPHOL



Champhol - Fontaine Bouillant

#### Les vignes de Saint-Brice

Dans ces vignes, 500 pieds de grappe donnent, chaque année, naissance au Rosé de Chartres.



#### Le club Chartres métropole canoë-kayak

50 licenciés de tous âges sont inscrits pour le loisir ou la compétition. Le club propose également des stages, séances découvertes et locations de canoës. Il est doté d'un tout nouveau chalet construit par Chartres métropole en 2007.



#### La maison des pêcheurs

Une maison sur pilotis, construite par la Ville de Chartres pour les amoureux de la nature et de la pêche, et qui accueille la Gardonnette chartraine, association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique.



#### La frayère à brochets

Une frayère à brochets a été aménagée en 2007 par Chartres métropole, en concertation avec la Fédération d'Eure-et-Loir de pêche et l'association la Gardonnette chartraine. Un inventaire avait mis en évidence le fort potentiel de la Prairie de Luisant en tant que site de reproduction pour le brochet.



### CHARTRES

#### La Prairie de Luisant

Cette prairie humide s'étend au total sur 35 hectares. Elle est classée « Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique » (ZNIEFF), et joue le rôle d'éponge pendant les crues hivernales. Véritable bouffée d'oxygène au cœur de l'agglomération, la Prairie de Luisant est un lieu unique pour observer chevreuils, hérons, faisans et de nombreuses espèces de plantes. Propriétaire de 19 hectares du site, Chartres métropole a souhaité l'ouvrir au public par des cheminements doux respectant l'environnement.



### LUISANT

### Piétons, cyclistes : partageons l'espace public !

Dans les secteurs suffisamment larges, le Plan vert propose des chemins distincts, soit pour les cyclistes, soit pour les piétons. Les pistes en goudron sont alors prévues pour les vélos, celles en calcaire pour les piétons.

Dans d'autres zones, un chemin unique dit « mixte » est aménagé. Les piétons y sont alors prioritaires, et les cyclistes autorisés.



En toute circonstance, à vélo, adaptez votre allure pour une meilleure cohabitation avec les autres usagers!



### Chiens : oui, mais tenus en laisse !

Nos amis les chiens sont admis sur les pistes du Plan vert, mais doivent impérativement être tenus en laisse. Par respect pour les autres usagers, il est vivement recommandé aux maîtres de nettoyer les déjections de leurs animaux.



### Du mobilier recyclé et durable

Pour vous détendre ou partager un pique-nique en bord de rivière, des bancs et des tables ont été installés le long des pistes. Sur l'ensemble du parcours du Plan vert, on compte ainsi 60 bancs et 12 tables avec bancs. Chartres métropole a fait le choix de mobiliers fabriqués à partir de bouteilles en plastique recyclées. Il faut ainsi 3000 bouteilles pour un banc et 5000 bouteilles pour une table avec banc. Le plastique recyclé contribue à la valorisation des déchets, participe à la protection de notre environnement, offre une alternative au bois et ne nécessite pas d'entretien. Merci de respecter ces équipements !



### Eclairage raisonné

Sur les différents axes du Plan vert, 195 points d'éclairage ont été installés. Afin de préserver la vie nocturne de la faune et de la flore, et d'économiser l'énergie, l'éclairage est coupé de minuit à 6 heures du matin.



### Naviguer au fil de l'Eure...

Surnommée « la petite Venise », l'Eure est propice à la navigation, notamment à la belle saison.

Dans le quartier Saint-Brice, le club Chartres métropole canoë-kayak propose toute l'année ses matériels à la location, seul ou accompagné d'un moniteur diplômé d'Etat (renseignements : Abbayes Saint Brice, 1 rue Saint Martin au Val / www.canoekayakchartres.fr / 06.21.01.00.99).

Sous le pont de la Courtille, des pédalos sont également disponibles à la location (renseignements : 43 ter boulevard de la Courtille / 02 37 91 03 65).



### Les espaces verts et la rivière : un entretien respectueux de l'environnement

Le long du Plan Vert, les agents de Chartres métropole assurent l'entretien des espaces verts et de la rivière. Dans l'agglomération, l'Eure et ses affluents représentent près de 20 kilomètres de linéaire à surveiller et à bichonner. Il s'agit par exemple de renforcer les berges, d'évacuer les arbres morts, mais aussi de couper les hautes herbes aquatiques lorsqu'elles se développent trop, tout en préservant la faune piscicole et les invertébrés.

Près de 143 hectares d'espaces verts, notamment les abords des pistes du Plan Vert, mais aussi les prairies, sont entretenus par les services de Chartres métropole. Ces dernières années, un entretien plus raisonné a été mis en place avec notamment :

- une réduction par 3 des produits phytosanitaires ;
- la fauche tardive des prairies, pour une meilleure protection de la faune et de la flore ;
- la diminution des zones de tontes ou de débroussaillage systématique (bords de rivière, fossés, prairies) ;
- la limitation du fleurissement annuel (pas d'arrosage, pas d'engrais) ;
- le maintien des berges de rivière par technique végétale ;
- le broyage des branches et leur utilisation en paillage.

